



Ottawa, Canada

Améliorer la qualité de vie des enfants canadiens	1
L'homme et la société industrielle ...	3
Premier pas vers une révision de la Constitution canadienne	3
Accord avec les îles Féroé	3
Don de Canadiens à mère Thérèse ...	4
Kimo a fait honneur aux douaniers canadiens	4
Fabrication d'un vaccin antiviral inoffensif à l'Institut Armand-Frappier ...	4
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario ...	4
Télidon utilisé pour une expérience pilote menée aux États-Unis	5
Redevances sur le pétrole	5
Pour détecter rapidement le niveau de radioactivité	5
Accroissement d'investissements japonais dans l'industrie du papier	6
Des élèves aident des élèves	6
Timbre consacré à John Diefenbaker ...	6
Statistiques sur les conventions	6
Le tourisme et les arts en Ontario ...	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Améliorer la qualité de vie des enfants canadiens

L'Année internationale de l'enfant (AIE), 1979, a sensibilisé la population aux problèmes auxquels les enfants canadiens sont confrontés, souligne un rapport publié par la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant sous le titre, Les Enfants du Canada. Programme national d'action. Selon la Commission, les recommandations présentées dans le Rapport constituent un pas important vers l'amélioration de la qualité de vie des enfants canadiens. Voici des extraits de ce rapport.

...A l'origine, la Commission fut créée pour agir; notre mandat était de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant, de sensibiliser le public à ces droits et d'organiser des manifestations de réjouissances.

...Mais, au fur et à mesure que l'Année s'écoulait et que notre intérêt pour les enfants se précisait nous nous sommes rendu compte que la diversité d'origine des commissaires, la situation exceptionnelle de la Commission et le statut caractéristique de l'Année de l'enfant elle-même nous offraient une chance unique d'analyser la condition des enfants au Canada d'un point de vue qu'aucun autre groupe n'avait jamais pu adopter auparavant. La diversité de notre provenance nous permettait de mettre en commun nos connaissances et des expériences puisées de toutes les principales situations dans lesquelles vivent les enfants. Le

statut exceptionnel de l'Année et notre mandat nous donnaient la possibilité de faire appel à la participation volontaire de nombreux individus et groupes à travers le Canada. Nous avons eu la chance de parler aux enfants, de les défendre et nous l'avons prise...

Étude de l'enfant canadien

La Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant a étudié la situation des enfants dans son pays, et elle l'a évaluée en fonction des dix principes contenus dans la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies. Ce qu'elle a vu est venu confirmer ce que plusieurs parmi nous savaient déjà, de par leur expérience. Même dans un pays aussi riche et fortuné que le nôtre des enfants sont maltraités, dans le besoin, ignorés, négligés.

La révolution sociale, qui s'est produite au Canada et dans les pays occidentaux dans les dernières décennies, est à la racine du problème. Ironiquement beaucoup de nos institutions et de nos lois ont ignoré les changements qui se sont produits dans notre société. En ce qui a trait aux enfants, nos principales structures économiques, politiques et culturelles sont encore le reflet d'une époque idéalisée où les familles étaient restées indemnes, où les ressources abondaient et où l'enfance était un moment heureux. Le fait que l'enfance n'était pas toujours sans souci ne semblait pas avoir d'importance alors...

Ce n'est que depuis les 20 dernières années que nous avons commencé à explorer le champ des influences réciproques qui s'exercent entre l'enfant et l'environnement dans lequel il vit. Cette



Birgitte Nielsen

Les enfants essaient de nous parler.

C'était cette semaine...

Le chant national *O Canada* fut joué pour la première fois le 24 juin 1880, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français et en présence du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada.

connaissance a non seulement rendu impératives les modifications qui s'imposaient au niveau des institutions, elle nous a de plus fourni des indications précises sur la façon de procéder à ces manifestations.

Déjà, ces modifications commencent à se faire sentir. Par exemple, nos découvertes concernant l'attachement maternel et la séparation, et la façon dont ils marquent familles et enfants ont inspiré, entre autres, la conception de nouveaux services de santé et de centres hospitaliers. Cependant, il faut continuer de modifier certaines institutions en particulier, par exemple, les écoles, les services de bien-être, les cours, et les services communautaires. Celles-ci doivent se porter garantes de la révolution sociale contemporaine et de nos connaissances nouvellement acquises, afin d'assurer aux jeunes Canadiens une croissance qui réponde à leurs besoins et qui favorisera la société toute entière.

Programme national d'action

Convaincue de l'urgente nécessité de ces modifications, la Commission a entrepris de planifier un programme national d'action. Les commissaires ont déterminé 12 champs d'intérêt et se sont partagés en petits groupes de travail pour recueillir la documentation et préparer des recommandations qui ont ensuite été présentées à la Commission. Chaque rapport a alors été étudié et discuté, et les recommandations ont été votées une à une. En plus des recommandations préparées par chaque groupe de travail, la direction de la Commission était chargée de présenter certaines recommandations générales de

même que des recommandations sur la mise en place de mécanismes pour l'action future...

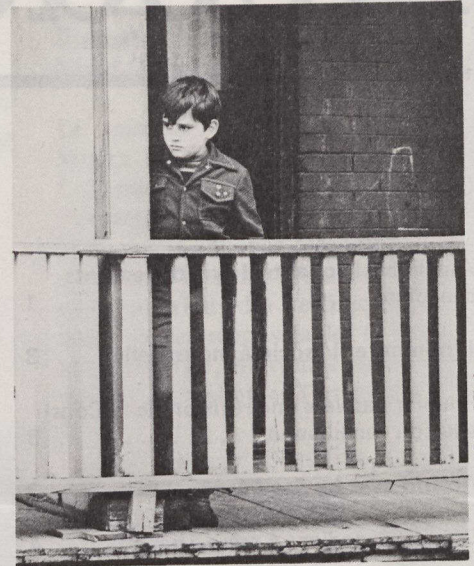
Dans ce groupe aussi varié, plusieurs attitudes et points de vue contradictoires ont évidemment surgi et la Commission a fait en sorte d'incorporer les rapports minoritaires à son rapport final.

...Nos recommandations reposent sur des bases solides de données. Nous avons puisé le contenu à plusieurs sources différentes. D'abord, en tant que commissaires nous avons apporté à notre tâche commune l'ensemble des connaissances et expériences que nous avions des enfants. A cela nous avons ajouté les résultats d'une étude systématique des 4 000 demandes de subventions que nous avons reçues de tous les coins du Canada. Nous avons incorporé dans nos délibérations les idées que nous ont fait parvenir les enfants et les jeunes et ce, de diverses façons, y compris la case postale spéciale réservée à leur intention. Nous avons pris en considération beaucoup de commentaires de la population et des groupes communautaires. Ces personnes ne se réclament d'aucune discipline en particulier, mais elles ont beaucoup d'expérience pratique de la vie.

En plus des données auxquelles ont contribué des spécialistes à travers tout le Canada, nous nous sommes inspirés des divers rapports et études sur les enfants canadiens, aussi bien que des recherches internationales provenant des secrétariats de l'AIE de New York et de Genève et des autres commissions nationales. Enfin, nous avons consulté les membres du Comité interministériel fédéral de l'AIE et par leur intermédiaire les ministères qu'ils représentaient...

Les comités de l'AIE et la population en général se sont penchés sur les problèmes suivants:

- les multiples problèmes auxquels, partout, les familles font face;
- la nécessité de services d'appoint, notamment les services de soutien moral et matériel, tant formels qu'informels; les différents services de garde, les cours de préparation au rôle parental, les centres d'accueil pour les familles;
- les indices de plus en plus nombreux de comportements destructeurs à l'endroit des enfants: les mauvais traitements et la négligence, l'exploitation des enfants à des fins pornographiques ou commerciales, la violence à la télévision;
- les indices de plus en plus nombreux de comportements autodestructeurs chez



Photos Birgitte Nielsen

L'enfant victime de la pauvreté.

les jeunes; le suicide, l'alcoolisme, la toxicomanie, les maladies transmises sexuellement;

- la faiblesse des services de protection à l'enfance, le manque de coordination, le fait que, dans plusieurs parties du Canada, aucun bureau central ne s'occupe, au sein du gouvernement, de l'ensemble de la politique relative à l'enfance et à la jeunesse;

- la nécessité, pour les jeunes, d'assumer la responsabilité de leurs actes.

Sur ce dernier sujet, les jeunes eux-mêmes mettent en relief certaines autres dimensions du problème. Voici ce qui ressort de leurs commentaires:

- le grand besoin qu'ils éprouvent qu'on leur fasse confiance, qu'on les respecte et qu'on leur donne l'occasion de se servir de leur faculté de discernement et d'apprendre à travailler dans la communauté;
- les problèmes de communication qui existent entre eux et leurs parents et les autres adultes, et le retrait de plus en plus marqué des adultes de la vie des jeunes;
- l'instabilité familiale et ses conséquences pour les enfants et leurs amis;
- le manque d'installations récréatives et culturelles et l'absence de moyens de transport public convenant à leurs besoins, surtout pendant l'adolescence;
- la violence dans le sport et la tolérance des adultes à ce sujet;
- le désir d'obtenir à l'école une formation à la vie afin de les mieux préparer à évoluer dans notre société si complexe (tâche que les parents abandonnent de plus en plus, de dire ces jeunes); en particulier, ils éprouvent le besoin de

(suite à la page 8)



Faire connaître la loi aux enfants.

L'homme et la société industrielle

Le Cinquième Congrès d'étude du Commonwealth s'est tenu au Canada, du 17 mai au 7 juin, sous la présidence de S.A.R. le duc d'Edimbourg. Le thème en était, *l'Homme et la Société industrielle*.

Les 300 congressistes se sont d'abord réunis à l'Université Queen's, à Kingston (Ontario), où ils se sont répartis en 20 groupes pour des sessions préliminaires d'étude. Le programme comprenait la visite de plusieurs localités canadiennes.



S.A.R. le duc d'Edimbourg

Les participants se sont ensuite rendus à l'Université Laval, à Québec, où ils ont travaillé en assemblée plénière, sous la présidence de S.A.R. le duc d'Edimbourg, pour communiquer le résultat de leurs études et échanger points de vue et connaissances.

Objet du Congrès

A l'exemple des rencontres précédentes (1956, 1962, 1968, 1974), le Congrès était organisé dans le but de reconnaître les personnes qui, dans les divers pays du Commonwealth et à l'intérieur tant de l'entreprise privée et des milieux syndicaux que de la fonction publique, se présentent comme de futurs chefs de file.

L'objectif est aussi de mettre ces personnes en présence du plus grand nombre possible de problèmes humains propres à la société industrielle actuelle, tout en favorisant l'échange et le dialogue. Il s'agit, de plus, d'aider les participants à concevoir de meilleures politiques et à prendre de meilleures décisions lorsqu'ils occuperont des postes clefs au sein des communautés industrialisées du Commonwealth.

Premier pas vers une révision de la Constitution canadienne

Moins d'un mois après le référendum tenu au Québec, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces se sont réunis comme promis pour entreprendre le processus des négociations constitutionnelles.

Les discussions ont eu lieu à huis clos, le 9 juin, à la résidence du premier ministre, M. Pierre E. Trudeau, à Ottawa. Y assistaient les premiers ministres provinciaux suivants: M. Bill Davis (Ontario), M. Peter Lougheed (Alberta), M. Bill Bennett (Colombie-Britannique), M. Sterling Lyon (Manitoba), M. Allan Blakeney (Saskatchewan), M. René Lévesque (Québec), M. Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), M. Brian Peckford (Terre-Neuve), M. Angus Mclean (Île-du-Prince-Édouard) et M. John Buchanan (Nouvelle-Écosse).

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion, M. Trudeau a dévoilé le calendrier détaillé des réunions qui se tiendront à divers niveaux d'ici septembre pour discuter d'une liste de 12 priorités dont: la propriété des ressources et le commerce interprovincial, les ressources au large des côtes, les pouvoirs qui touchent l'économie, les communications (incluant la radiodiffusion), le droit de la famille, une nouvelle Chambre haute impliquant les provinces, la Cour suprême, le rattachement de la Constitution, un engagement au partage (réduction des disparités régionales) et une charte des droits incluant les droits linguistiques. Sur le point concernant le partage, l'on a ajouté les pêcheries.

Un autre point à l'étude sera la déclaration de principes en faveur d'une nouvelle constitution que les premiers ministres provinciaux ont refusé de discuter lors de cette première réunion.

Cette déclaration, présentée par M. Trudeau, proclame d'abord que "le peuple du Canada est libre et responsable de sa destinée". Elle poursuit ainsi: "Issus de la rencontre du fait anglais et du fait français en Terre d'Amérique, foyer ancestral de nos populations autochtones, et enrichis par l'apport de millions de Néo-Canadiens venus des quatre coins du globe, nous avons voulu vivre, par-delà les frontières du sang, de la langue et de la religion, une aventure de partage économique et cul-

turel dans le respect de notre diversité".

La Déclaration contient aussi des affirmations concernant les principes démocratiques, le fédéralisme, une nouvelle constitution réaffirmant le caractère officiel des langues française et anglaise, le pluralisme et les droits des autochtones, sans oublier une charte spécifiant les droits fondamentaux "y compris le droit d'être éduqué dans sa propre langue française ou anglaise, là où le nombre le justifie".

Réaction des premiers ministres

Résutant le sentiment des premiers ministres provinciaux, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a déclaré: "L'échéancier que nous nous sommes fixé — trois mois — prouve que nous sommes optimistes... Il va falloir faire preuve de souplesse. Nous nous sentons réellement engagés à faire des progrès d'ici septembre".

Les premiers ministres prennent l'échéancier fixé très au sérieux et certains parlaient même de six semaines de réunions intensives, plutôt que de trois.

La première réunion se tiendra à Ottawa mais il semble que l'on veuille faire par la suite une sorte d'assemblée itinérante.

Accord avec les îles Féroé

Un accord sur les relations halieutiques du Canada et du royaume du Danemark a été signé le 3 juin à Ottawa.

L'accord a été signé au nom du Canada par le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc, et au nom du Royaume du Danemark et des îles Féroé par M. Vagen Korsbaek, ambassadeur du Danemark, et le lagmand Atli Dam, chef du gouvernement local des îles Féroé.

L'accord reconnaît la zone de pêche canadienne de 200 milles, les affectations de prises qui sont en sus des besoins du Canada, la protection du saumon canadien, les entreprises de coopération commerciale pour les produits de la pêche et l'intérêt particulier que porte le Canada aux stocks se trouvant à proximité ou au-delà de la limite des 200 milles, au large de la côte de l'Atlantique.

Don de Canadiens à mère Thérèse

Des habitants de St-Paul (Alberta) ont recueilli \$460 000 pour l'oeuvre de mère Thérèse, prix Nobel de la paix en 1979.

L'idée d'aider mère Thérèse a pris forme après une conférence qu'elle donna il y a quelques années à Vancouver. Des habitants de Saint-Paul qui y assistaient décidèrent de construire une maison et de donner les profits de la vente à mère Thérèse. La maison a été construite par des volontaires sur un terrain donné par le diocèse catholique de St-Paul. De leur côté, des commerçants et compagnies de matériel de construction de la ville ont donné du matériel.

La maison, terminée l'automne dernier, s'est vendue \$115 000. Le gouvernement de l'Alberta a décidé d'apporter une contribution égale à la somme recueillie par la vente, et le gouvernement fédéral y a ajouté \$230 000.

Malheureusement, mère Thérèse, qui est âgée de 73 ans, ne pourra pas, pour des raisons de santé, se rendre à St-Paul comme prévu pour recevoir le chèque. Une délégation de la ville ira probablement à Calcutta pour lui remettre la somme recueillie.

Kimo a fait honneur aux douaniers canadiens

Pour rendre certains "douaniers" canadiens heureux, il suffit de les flatter en les caressant sur la tête et de les laisser, de temps en temps, machouiller un sac de marijuana. C'est du moins la seule récompense reçue par Kimo, jeune berger allemand qui a démontré aux douaniers de 44 pays réunis à Ottawa au mois d'avril comment trouver, en 25 secondes, un sac ou deux de marijuana ou de hashish dissimulés dans une voiture.

Les douaniers participaient à leur treizième réunion biennale qui, pour la première fois, se tenait au Canada.

Cette année, les discussions ont porté plus particulièrement sur la lutte contre les fraudes commerciales douanières qui peuvent provoquer de graves préjudices aux économies nationales. La contrebande des stupéfiants et les questions relatives à la fraude douanière en général étaient aussi à l'ordre du jour alors qu'il fut question des nouveaux courants de fraude, de la mise à jour de nouvelles tactiques frauduleuses, des nouvelles méthodes de détection de fraude, et autres.

Fabrication d'un vaccin antiviral inoffensif à l'Institut Armand-Frappier

Une stagiaire de recherche post-doctorale à l'Institut Armand-Frappier (IAF) de l'Université du Québec à Montréal, Mme Lise Thibodeau, a réussi une première mondiale en fabriquant des "virosomes" de l'influenza, c'est-à-dire des structures biologiques inoffensives absolument identiques, extérieurement, aux vrais virus.

Dans un article publié dans *Le Devoir*, Gilles Provost explique que la ressemblance est telle que même les mécanismes de défense de l'organisme sont pris en défaut: ces virosomes permettent enfin de fabriquer un vaccin antiviral synthétique et absolument inoffensif. Déjà, Mme Thibodeau a montré que l'injection de ces virosomes à des souris provoque la même réaction de défense immunitaire que l'infection par de véritables virus.

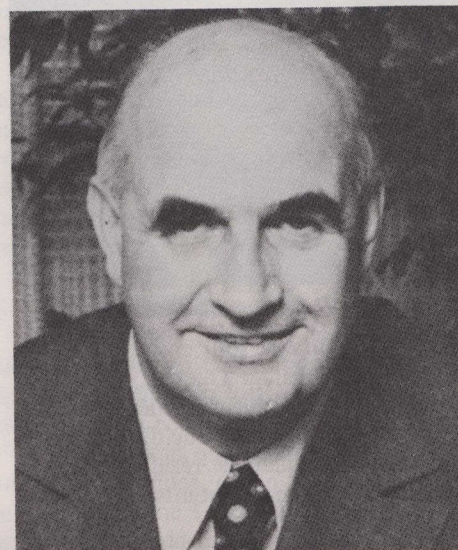
Elle a confié au *Devoir* qu'elle s'attaquait maintenant à la fabrication de virosomes de la rubéole, ce qui rendrait possible pour la première fois la vaccination de jeunes enfants ou de femmes enceintes contre cette maladie qui peut causer des malformations du fœtus.

Bien plus, Mme Thibodeau espère fa-

briquer bientôt des virosomes de la poliomyélite. Cette tentative exigera toutefois une technique très différente parce que ce dernier virus, contrairement aux précédents, n'a pas une membrane semblable à celle des cellules vivantes.

Ces perspectives sont si attirantes que l'Institut Armand-Frappier a décidé au début de mai de classer ces travaux parmi les grandes priorités de l'institution. On a aussi entrepris de négocier des ententes avec certains laboratoires européens de génie génétique qui ont déjà réussi à faire fabriquer par des bactéries certains des éléments que Mme Thibodeau a utilisés pour son expérience.

Lieutenant-gouverneur de l'Ontario



M. John Aird, chancelier de l'Université Wilfrid-Laurier (Waterloo, Ont.) et ancien sénateur libéral, a été nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Il prendra officiellement ses fonctions le 10 septembre.

M. Aird succède à Mme McGibbon, âgée de 69 ans, qui était lieutenant-gouverneur de l'Ontario depuis 1974. (Mme McGibbon fut la première femme à accéder à ce poste.) Comme le veut l'usage, après avoir quitté ses fonctions, elle se rendra en Grande-Bretagne pour saluer la Reine.

Nommé au Sénat en 1964, M. Aird, a présent âgé de 57 ans, avait démissionné dix ans plus tard pour devenir président de l'Institut de recherches politiques. "En ces temps d'unité nationale, les Canadiens ne doivent manquer aucune chance d'être utiles à leur pays", a déclaré M. Aird.

Télidon utilisé pour une expérience pilote menée aux États-Unis

Le système canadien de télévision interactive*, *Télidon*, a été choisi pour la réalisation de la première expérience pilote d'utilisation des systèmes télétextes menée aux États-Unis.

Télidon est un système de télévision bidirectionnelle qui permet à tout utilisateur d'obtenir sur l'écran de son poste de télévision modifié, et au moyen d'un clavier, une très grande variété d'informations; ces informations peuvent prendre la forme de textes ou de graphiques et sont stockées dans diverses banques de données. (Pour plus de détails voir *Hebdo Canada* vol. 7, n. 37, 12 septembre 1979 et vol. 7, n. 20, 16 mai 1979.)

Avant de fixer son choix sur le système canadien, le US Public Broadcasting Service (PBS) avait étudié la possibilité d'utiliser un système fondé sur le système français, *Antiope*, ou sur le système britannique.

L'expérience pilote qui sera menée aux États-Unis, à la station Weta du PBS à Washington, sera parrainée par les organismes suivants: le Public Broadcasting Service, la National Science Foundation, la National Telecommunications and Information Administration et le Department of Health, Education and Welfare (ministère de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être). Elle a été conçue et elle sera administrée par l'Alternate Media Centre de la New York University School of arts, en collaboration avec la station Weta.

Des récepteurs installés dans des maisons privées et dans plusieurs endroits publics permettront de noter la réaction des utilisateurs aux nouvelles formes de services que l'on projette d'assurer à l'aide de ce moyen de communication. L'Alternate Media Centre accordera d'ailleurs une haute priorité aux facteurs humains. A cette fin, les terminaux utilisés seront munis de dispositifs spéciaux de contrôle destinés à enregistrer l'utilisation et à recueillir certains renseignements, par exemple sur les pages d'information que le public demande particulièrement, où sur le moment où se font ces demandes.

Les décodeurs *Télidon* seront fournis par la Norpak Ltd, dont le siège est à Pakenham (Ontario), et les récepteurs de télévision modifiés le seront par la firme Electrohome Ltd., de Waterloo (Ontario). La Norpak fournira également les autres éléments du système (à l'exception de

deux ordinateurs ordinaires) et s'occupera de l'intégration et de la conception du système.

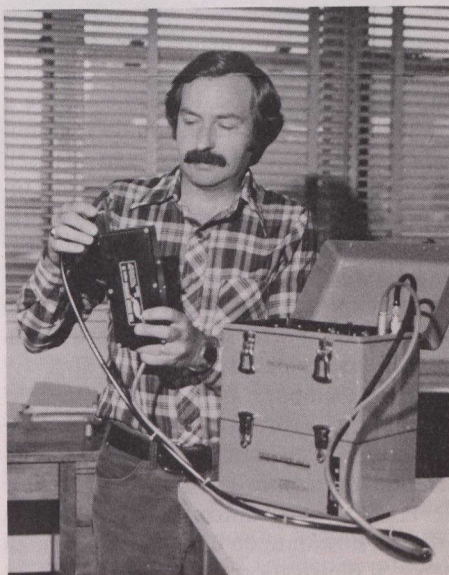
Les terminaux qui seront livrés à Washington sont utilisés en mode de radiodiffusion seulement mais il est possible d'utiliser d'autres moyens tels que le téléphone, la fibre optique ou le câble.

Le ministère canadien des Communications, qui a présidé à la mise au point de *Télidon* au Centre de recherches sur les communications, fournira l'aide technique et les conseils nécessaires, de même que TV Ontario, organisme qui mène la première expérience pilote utilisant *Télidon* en mode de radiodiffusion. TV Ontario, a offert de fournir des données éducatives disposées selon la forme de présentation de *Télidon*.

Pour détecter rapidement le niveau de radioactivité

Un nouvel instrument conçu au Canada permet de détecter les rayonnements qui présentent un danger pour la santé des personnes travaillant dans les mines d'uranium.

Le détecteur de concentration de rayonnement *Pylon W L-1000* est léger, compact, portatif, résistant et il fonctionne à piles. Grâce à cet instrument, les mineurs peuvent déterminer facilement et rapidement le degré de rayonnement au-



M. Don Carson procède à l'essai du détecteur de concentration de rayonnement Pylon WL-1000.

Redevances sur le pétrole

Les redevances sur les exportations de pétroles bruts et d'hydrocarbures équivalents seront pour le mois de juin 1980, et jusqu'à nouvel ordre, fixées aux niveaux suivants:

- pétroles bruts légers et condensats, \$170 le mètre cube;
- mélanges de type Lloydminster, Viking-Kinsella et Wainwright, diminution de \$132,20 à \$131,85 le mètre cube;
- autres pétroles bruts lourds désignés, \$135 le mètre cube.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a déclaré, en annonçant cette décision, que le léger ajustement de la redevance concernant la catégorie Lloydminster, Kinsella et Wainwright est dû aux augmentations du prix à la tête de puits touchant ces mélanges de pétrole brut.

quel ils sont exposés. Plus précisément, ce détecteur mesure la quantité de produits de filiation du radon et du thoron dans une mine et indique la concentration d'ions radioactifs dans l'atmosphère ainsi que la concentration de rayonnement.

Le terme "produits de filiation" décrit les produits radioactifs qui se trouvent dans certaines mines d'uranium, entre autres dans celle d'Elliott Lake. Celui de "concentration de rayonnement" décrit la quantité de rayonnement à laquelle un être humain peut être exposé sans danger.

L'utilisation du *Pylon W L-1000* est très facile: il suffit de placer un morceau de papier filtre spécialement traité dans l'appareil d'échantillonnage du détecteur. L'instrument procède automatiquement à l'échantillonnage en dix minutes. Le microprocesseur de l'instrument détermine ensuite le taux de présence des produits de filiation du radon et du thoron et en calcule la concentration de rayonnement. Cette opération prend 60 minutes. Enfin, en appuyant sur certaines touches de l'instrument, les résultats apparaissent sur l'écran de visualisation.

L'instrument a été conçu par M. Don Carson, chercheur au Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a été fabriqué par la compagnie Pylon Electronic Development Co. Ltd. d'Ottawa.

* appelé aussi système vidéotex-télétexte.

Accroissement d'investissements japonais dans l'industrie du papier

Une compagnie japonaise de fabrication de papier, Honshu Paper Co, et une super-société commerciale, Mitubishi Corp., ont l'intention d'augmenter leurs investissements dans une entreprise en participation qu'elles ont mise sur pied au Canada pour la fabrication de pâte et de bois.

Crestbrook Forest Industries a été fondée à Vancouver en 1967; la participation des deux sociétés japonaises représentait alors 53,8 p. cent de l'avoir total, le reste appartenant à des intérêts canadiens.

Les porte-parole des deux firmes japonaises ont déclaré que l'on prévoyait entreprendre dès que possible la construction de nouvelles installations pouvant produire 250 tonnes de pâte thermomécanique par jour. Cette pâte servira de matière première à la production de papier impression.

Les porte-parole ont ajouté que l'entreprise en participation canadienne négocie également avec Shell Canada Co. l'achat d'une compagnie de transformation du bois, Crowsnest Forest Industries Ltd, de manière à s'assurer des approvisionnements réguliers de copeaux servant à la fabrication de la pâte.

Des élèves aident des élèves

Trois élèves de classes terminales d'une école secondaire d'Ottawa ont mis sur pied un programme éducatif et un service de téléphone SOS, lesquels fonctionnent officiellement depuis le 5 mai dernier.

Vicki Sangster, Lori Pavia et Mike Marschmeyer, trois élèves de l'École secondaire South Carleton, sont les responsables de cette initiative. Leur but est double: aider leurs camarades et acquérir une expérience qui les aidera s'ils choisissent de faire carrière dans le domaine de la psychologie et des services sociaux.

Pour s'assurer du succès de leur entreprise, Vicki, Lori et Mike ont suivi un cours de formation à l'Université Carleton ainsi que des cours de personnes-ressources au collège Algonquin (Ottawa), à l'Hôpital royal d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa.

Leur centre est ouvert deux soirs par semaine et une ligne directe permet de communiquer par téléphone avec les élèves qui ont besoin d'aide mais veulent

garder l'anonymat. A l'heure du déjeuner, le Centre présente des films et des conférenciers invités traitent de sujets tels que l'alcoolisme, le stress, l'usage continu de la drogue, le divorce, la régulation des naissances, l'aptitude à communiquer et les méthodes d'étude.

L'ouverture du Centre a été très bien accueillie par les élèves et un professeur, Mme Nancy Graham, se dit très impressionnée de la facilité avec laquelle les trois élèves communiquent avec leurs pairs. De plus, confie Mme Graham, "ils savent à qui confier un étudiant aux prises avec un problème qui les dépasse".

Lori attribue leur succès au fait que les élèves sont plus à l'aise avec les gens de leur âge: "Nous sommes des adolescents et nous comprenons leurs problèmes".

Timbre consacré à John Diefenbaker



Les Postes canadiennes ont émis le 20 juin un timbre commémoratif consacré à M. John G. Diefenbaker, premier ministre du Canada de 1957 à 1963. Le timbre a été lancé le jour anniversaire de la nomination de M. Diefenbaker au Conseil privé de la Reine pour le Canada, soit un jour avant son élection au poste de premier ministre.

Le timbre de 17 cents sera imprimé à 24 millions d'exemplaires par la Canadian Bank Note Co. Ltd. selon le procédé de la taille-douce monochrome.

Les enveloppes Premier Jour étaient oblitérées à Saskatoon, ville où a eu lieu le lancement du timbre. Le cachet d'oblitération représente le sommet de la tour de la Paix de l'édifice du Parlement, à Ottawa, surmonté du drapeau canadien en berne. L'illustration imprimée sur l'enveloppe, située à gauche du timbre et de l'oblitération, porte la citation suivante: *I am a Canadian, Je suis Canadien.*

Statistiques sur les conventions

Les conventions de salaire négociées collectivement au cours du premier trimestre de 1980 prévoient un taux plus élevé d'augmentation que celles du quatrième trimestre de 1979, selon un rapport émis par Travail Canada.

Les 122 grandes conventions conclues au cours du premier trimestre donnaient des augmentations annuelles moyennes des taux de base atteignant 9 p. cent en termes composés, contre 8,1 p. cent pour le quatrième trimestre de 1979.

Ces chiffres sont fondés sur une analyse des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus dans les secteurs industriels autres que celui de la construction, et dans la compétence fédérale comme dans les compétences provinciales.

Le tourisme et les arts en Ontario

Une importante conférence sur les rapports entre les arts et le tourisme aura lieu du 15 au 17 octobre à Toronto (Ontario). Elle sera parrainée par deux ministères de l'Ontario, celui de la Culture et des Loisirs et celui de l'Industrie et du Tourisme, ainsi que par l'American Council for the Arts.

La Conférence montrera que les deux sont liés, le tourisme n'étant pas étranger au succès des arts. Elle fera voir aussi les méthodes que les entreprises artistiques peuvent utiliser pour mettre leurs produits en marché de manière à attirer les touristes et à accroître les subventions gouvernementales.

Le tourisme représentant 10,8 p. cent du produit provincial brut et se classant au deuxième rang des exportations de l'Ontario, son importance pour les milieux artistiques est évidente.

Seront présents à la Conférence, les conseils des arts et les fonctionnaires des services artistiques gouvernementaux, les directeurs des services de tourisme provinciaux, régionaux, municipaux et locaux, les responsables municipaux de festivals et de manifestations spéciales, les directeurs des principales entreprises de spectacle et des structures d'accueil, les organisateurs de voyages en groupe et les journalistes spécialisés dans le secteur touristique.

Arts, bulletin de la Conférence canadienne des arts, avril 1980.

La chronique des arts

Prix à Robert Major

Le prix littéraire "France-Québec Jean Hamelin" 1980 a été décerné, le 28 mai à Paris, à Robert Major pour son livre, *Parti pris: idéologies et littérature*, publié aux Éditions "H.M.H."

Étude de l'évolution politique du Québec contemporain, cet ouvrage évoque l'idéologie "révolutionnaire" des années 1960.

Né en 1946 à New Liskeard (Témiskaming), à la frontière québéco-ontarienne, Robert Major est professeur de lettres françaises à l'Université d'Ottawa.

Le prix "France-Québec Jean Hamelin" a été créé en 1965 par l'Association des écrivains de langue française, en collaboration avec la délégation générale du Québec en France et le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le Prix récompense chaque année un écrivain québécois.

Le rôle des industries culturelles

Montréal a été la ville-hôte d'une importante réunion internationale sur le rôle des industries culturelles dans le développement culturel des sociétés.

Cette réunion d'experts, organisée par l'UNESCO du 9 au 13 juin, avait pour objet de stimuler des discussions et des échanges de vues sur l'ensemble des industries culturelles: le contenu des produits, leur mode de production, la promotion, les secteurs particuliers du livre, du disque, du cinéma, le rôle des créateurs et des interprètes. Enfin, l'on y a abordé la question des entreprises multinationales de la culture.

Une vingtaine de spécialistes, responsables de politiques culturelles, chercheurs et créateurs, venus de différents pays, avaient été conviés, à titre particulier et en raison de leur compétence professionnelle, à cette réunion dont la séance inaugurale s'est déroulée sous la présidence de M. Makagiansar, sous-directeur de l'UNESCO (secteur de la Culture et Communication). M. Makagiansar représentait le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow.

Les conclusions et recommandations formulées à la réunion seront transmises au Secrétariat international de l'UNESCO à Paris qui en fera usage lors de la planification de ses programmes et les distribuera à titre de références à des spécialistes répartis dans différents pays.

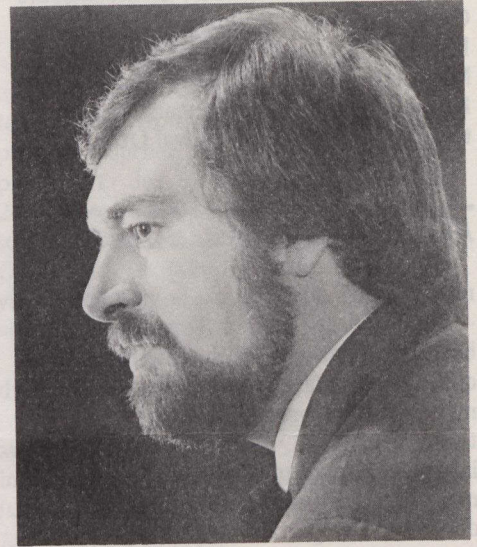
Debussy et les impressionnistes au Programme de Festival Ottawa

Le festival d'opéra et de musique d'Ottawa, *Festival Ottawa Opera Plus*, marque son dixième anniversaire en rendant hommage à Claude Debussy, compositeur impressionniste, et à ses contemporains français.

Le Festival se tiendra du 3 au 27 juillet, sous la direction artistique de Mario Bernardi, directeur de la musique et chef d'orchestre attitré du Centre national des arts, à Ottawa.

Les amateurs d'opéra pourront assister à trois opéras: *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, *La Bohème* de Puccini et *La Fille du régiment*, de Donizetti.

Pelléas et Mélisande, chef d'oeuvre de la musique impressionniste, sera mis en scène par Frank Corsaro et mettra en vedette Alan Titus, Maria Ewing, Victor



Pierre Charbonneau

tandis que les Swingle Singers présenteront l'opéra en un acte de Debussy, *L'Enfant et les Sortilèges*.

Musique de Chambre

Des ensembles réputés de musique de chambre et des solistes de France se joindront à des artistes canadiens de réputation internationale pour donner une série de 11 concerts dont le thème sera la musique impressionniste française.

Le Quatuor Via Nova se produira les 4, 5 et 8 juillet, le baryton Bruno Laplante le 10 juillet, les pianistes duettistes Collard et Béroff le 11 juillet et les Swingle Singers le 15 juillet. Un trio formé de Collard, Amoyal et Lodéon sera entendu le 16 juillet, le pianiste Pascal Rogé le 19 juillet, le Trio Pasquier les 22



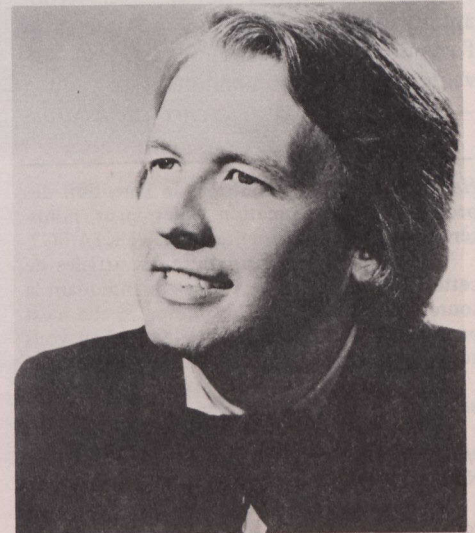
Mignon Dunn

Braun, Pierre Charbonneau et Gabrielle Lavigne.

L'opéra *La Bohème* sera interprété par Diana Soviero, Neil Shicoff, Maria Pellegrini, Allan Monk, Ara Berberian et Gary Relyea. La mise en scène sera de Lotfi Mansouri.

La distribution de *La Fille du régiment* comprendra Ruth Welting, Rockwell Blake, Maureen Forrester et Claude Corbeil. L'Opéra sera dirigé par Paolo Peloso, dans une mise en scène de Lotfi Mansouri.

Le programme comprendra aussi deux opéras, version concert. Mignon Dunn, Alain Vanzo et Louis Quilico se produiront aux côtés des chœurs et de l'Orchestre du Centre national des arts pour interpréter l'opéra de Massenet, *Thérèse*,



Claude Corbeil

et 24 juillet et le pianiste Jean-Paul Sévilla le 26 juillet.

Des oeuvres des compositeurs Chausson, Fauré, Debussy, Caplet, Ravel, Franck, Gounod, Bemberg, Duparc, Massenet, Hüe, Gaubert, Saint-Saëns, Roussel, Milhaud et Français sont inscrites au programme du Festival Ottawa.

Améliorer la... (suite de la page 2)

recevoir une éducation à la vie familiale; — l'inquiétude face à l'avenir, qui est beaucoup plus grande chez les jeunes que dans la population en général (évidemment, ils sont préoccupés par la perspective du chômage, mais ils sont aussi très inquiets de la dégradation de l'environnement, de la situation critique des enfants dans d'autres parties du monde et de la menace d'une guerre nucléaire).

Recommandations pour l'avenir

C'est pour apporter une réponse à ces problèmes que la Commission a formulé ses recommandations. Elle les a conçues en conformité avec les principes de la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies...

...L'Année de l'enfant a été un moment de réflexion; elle nous a permis d'analyser la situation des enfants au Canada. Toutefois, pour que cette Année ait des effets permanents et durables, il faut s'assurer que les besoins des enfants resteront au premier plan de nos préoccupations, que les nouvelles façons de percevoir les droits des enfants seront prises en considération dans la planification à long terme et que les recommandations précises préparées par la Commission seront appliquées. C'est dans ce but que nous formulons les recommandations suivantes. Nous recommandons:

— qu'un centre de référence sur la situa-

tion des enfants soit créé au sein du comité permanent de la Santé, du Bien-être et des Affaires sociales de la Chambre des communes;

— qu'un comité de mise en oeuvre, établi comme sous-comité du comité ci-haut mentionné, soit enjoint de recevoir les recommandations de la Commission canadienne de l'Année internationale de l'enfant et de veiller à ce qu'elles soient mises en application. Il pourrait s'agir d'un comité de mise en oeuvre formé de députés et de sénateurs ou encore d'un comité distinct du Sénat.

Reconnaissant que la plupart des décisions concernant les enfants sont prises par les gouvernements provinciaux et les administrations territoriales, nous remercions les premiers ministres des provinces et leurs homologues territoriaux pour l'appui qu'ils ont manifesté à la Commission pendant l'Année internationale de l'enfant, et nous les enjoignons de continuer à manifester cet appui en établissant des mécanismes qui assurent que leur gouvernement tiendra compte des recommandations contenues dans le Programme national d'action pour les enfants de la Commission. Ainsi nous recommandons:

— que les gouvernements provinciaux et les administrations territoriales établissent, là où il n'existe pas, un centre de responsabilité.

Pour tailler une place à l'enfance et à la jeunesse à l'intérieur du gouvernement fédéral, nous recommandons:

— qu'à l'intérieur de la composante administrative la mieux appropriée à cette fonction et ayant également un lien avec le Cabinet pour ce qui touche à l'élaboration des politiques, le gouvernement fédéral établisse un centre de responsabilité ayant le pouvoir d'étudier et de proposer des législations et des politiques ministérielles sur l'enfance (le coordonnateur de ce centre occupant le rang de sous-ministre).

Pour que les organismes non gouvernementaux puissent continuer à jouer un rôle important, en collaboration ou séparément, auprès des gouvernements, à tous les paliers, et qu'ils puissent continuer à proposer, défendre, évaluer et critiquer des programmes relatifs à l'enfance et à la jeunesse au Canada, nous recommandons:

— qu'un comité de coalition des organismes non gouvernementaux ou un comité de défense soit formé, pour assurer la poursuite des objectifs de la Commission canadienne pour l'Année internationale

de l'enfant, de façon à maintenir l'idéal et à poursuivre les buts de la Commission;

— que le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse facilite la création d'un tel comité permanent.

Nouvelles brèves

Environnement-Québec a mis en place une équipe d'intervention d'urgence en cas de désastre écologique. L'équipe peut intervenir rapidement dans les cas où la qualité de l'environnement est menacée. Les spécialistes de cette équipe ont déjà été envoyés le long de la rivière Yamaska où des municipalités connaissent de graves problèmes d'eau potable.

M. Sandy Cameron a été élu chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse le 8 juin. M. Cameron succède à M. Gérald Regan, qui a quitté la politique provinciale pour continuer sa carrière politique sur la scène fédérale. M. Cameron est député à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse depuis 1973 et il a été ministre dans le cabinet Regan.

Trente-cinq réfugiés cubains sont arrivés à Toronto le 11 juin. Le Canada a promis d'en accueillir 300 en tout.

Le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Écosse ont signé dernièrement un accord aux termes duquel le gouvernement fédéral apportera une contribution de \$40 millions et la Province une de \$16 millions pour financer l'agrandissement de deux usines de pneus Michelin établies en Nouvelle-Écosse et la construction d'une troisième.

La lutte contre les pluies acides pourrait coûter au Canada un minimum de \$400 millions par année, soit quelque \$8 milliards d'ici la fin du siècle, a déclaré le ministre de l'Environnement à la Chambre des Communes, mais, a-t-il ajouté, il serait beaucoup plus coûteux de ne pas réagir du tout devant ce problème.

Cinq cent mille Québécois possèdent une langue maternelle autre que les deux langues officielles du Canada. L'on compte, dans cette province, 55 périodiques publiés en 17 langues. La presse ethnique est essentiellement concentrée à Montréal où un habitant sur quatre est né à l'étranger ou de parents étrangers. (Québec Hebdo).

Le ministre français de la Justice, M. Alain Peyrefitte, a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.